



Offre spéciale Noël 95 € offerts sur votre abonnement numérique ! J'en profite, cliquez ici

Abonnez-vous édition papier édition numérique

ACTUS DE MA COMMUNE

RECHERCHER

Recherche sur le site

France - Monde

Faits-divers

Justice

Politique

Insolite

Dernières minutes

Météo



leprogres.fr > France/Monde

Dimanche 15 décembre 2013

Publié le 14/12/2013 à 14:02 | Vu 609 fois

## JUSTICE. Atteintements sur des personnes âgées: trois ans ferme pour un aide-soignant

Un aide-soignant d'une maison de retraite d'Arcachon en Gironde a été condamné vendredi à cinq ans de prison, dont trois fermes, par le Tribunal correctionnel de Bordeaux pour des atteintements sur deux pensionnaires de cet établissement.

Tweet 1 | Share 15 | +1 | Email | Print

Votre vote : ☆☆☆☆☆



La peine est conforme aux réquisitions du Parquet. Le prévenu, jusque-là inconnu de la justice, a été écroué à l'issue de l'audience, a indiqué l'avocat de l'accusé, Me Benoît Ducos-Ader.

Le conseil a interjeté appel et entend déposer «dès lundi» une demande de remise en liberté de son client, désormais inscrit au fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles (Fijais).

Les faits, qui se sont produits entre 2010 et 2012, sont certes «extrêmement déplaisants» mais la mise en détention est «complètement déplacée»,

a regretté Me Ducos-Ader, déplorant un «jugement d'humeur».

Son client, âgé de 55 ans, comparait pour agressions sexuelles sur personne vulnérable par personne ayant autorité, entre 2010 et 2012, dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) d'Arcachon. Il était poursuivi pour des atteintements sur deux femmes, une septuagénaire et une autre âgée de 65 ans.

Selon le quotidien Sud Ouest, cette dernière était grabataire et hémiplegique après un accident vasculaire cérébral (AVC).

A l'audience, le prévenu n'a reconnu qu'un atteintement, commis sur l'une des deux pensionnaires, a précisé Me Ducos-Ader.

L'affaire avait éclaté début 2012. L'aide-soignant, qui exerçait de nuit, avait été placé en détention provisoire, puis remis en liberté quelques mois plus tard. La direction de l'établissement l'avait dans un premier temps suspendu, avant de le licencier, a indiqué son avocat.

AFP

Tags : FRANCE/MONDE - FAITS DIVERS - JUSTICE - DERNIÈRES MINUTES

Publié le 14/12/2013 à 14:02 | Vu 609 fois



### Vos commentaires

Poster un commentaire

#### Se connecter

Pour accéder à votre espace personnel, vous devez fournir un identifiant et un mot de passe.

Email

Mot de passe

Rester connecté [mot de passe oublié](#) [pas encore inscrit](#)

OK

### Dans la même rubrique

SFR À NOËL AVEC SFR, OFFREZ PLUS QUE LA 4G PASSEZ VOTRE SOURIS POUR DÉCOUVRIR LES FILMS

### Dernières minutes

- 23:50 NRJ MUSIC AWARDS Katy Perry et One Direction superstars
- 22:45 BASKET - PRO B La JL Bourg au rendez-vous
- 22:26 BASKET - PRO A L'Asvel explose face au Mans
- 22:10 BASKET - PRO A La Chorale de Roanne craque dans le final
- 21:46 SOCIÉTÉ France Roche, journaliste spécialiste du cinéma, est décédée
- 21:17 RUGBY - PRO D2 L'USB n'a pas laissé passer sa chance
- 21:10 ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE Décès par arme à feu d'un père et son fils partis chasser

### Météo

faible pluie

Max : 1 °C  
Min : 4 °C

Recherche une autre localité

Nos bulletins en Rhône-Alpes

- Qualité de l'air
- Pollens
- Epidémies

### Top 10

- Les plus... Lu commenté
- 10808 Tragique accident à L'Horme : un enfant de 7 ans perd la vie
- 7375 Quatre mois de prison avec sursis requis contre Patrick Bruel accusé d'outrage et violence